

Parc naturel régional de l'Aubrac

PAT du PNR de l'Aubrac

Date de la dernière actualisation : 09/10/2025



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2025

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Auvergne-Rhône-Alpes

Lozère

Aveyron

Cantal

Dans la charte du Parc de l'Aubrac, le soutien à une agriculture de qualité et la valorisation des spécificités alimentaires du territoire sont des éléments structurants intégrés à sa stratégie de développement.

Le territoire de l'Aubrac est marqué par les filières longues, autour de la préservation et du redéploiement de la race Aubrac : filière viande et lait, portée par l'AOP Laguiole, et les SIQO Boeuf fermier Aubrac et Fleur d'Aubrac, notamment. Les fermes en circuits courts sont moins représentées que la moyenne nationale.

Depuis sa création, le PNR Aubrac s'est engagé dans une démarche de PAT avec pour objectifs de renforcer l'agriculture, les entreprises agro-alimentaires locales et l'identité culturelle du territoire.

Les enjeux principaux auxquels le PAT cherchera à répondre sont les suivants :

- une ultra-spécialisation de l'agriculture du territoire autour de la filière viande, et sans maîtrise des débouchés (filiale broutard dédiée à l'export).
- complètement corrélié, un manque de diversification des filières, notamment pour répondre aux besoins des habitants en consommation de produits locaux, mais aussi pour répondre à des enjeux de diversification économique dans les fermes.
- une population agricole vieillissante, et donc des questions cruciales autour de la transmission des fermes et du devenir de l'activité agricole.

Chiffres clés du territoire



Contexte

27 532 habitants
64 communes
12,49 habitants/km²
2 204,95km² de communes
296,25 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

6,24% de chômage
20 210€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

3 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,01 associations par 10 km²
0,11 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

146 524,79 hectares de SAU
66,45% de SAU
dont **3,83%** de SAU en bio
dont **0,30%** de légumineuses
dont **62,19%** de prairies permanentes



Structures agricoles

1672 exploitations
79 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates inférieur à **10 mg** par litre d'eau
144 860,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de **9,22%** depuis 5 ans
45,18 de haie/ha de SAU



Distribution

28 enseignes de distribution
dont 4 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

611 emplois dans la transformation
+1,66% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

28 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 3 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› SMAG Parc Naturel Régional de l'Aubrac (Territoire de projet)

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› CD12, CD15, CD48, Région Occitanie, Région Aura, Préfet 15, 48

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› Comité scientifique du PNR de l'Aubrac, EPLEFPA Lozère, ISTHIA

Acteurs de la production agricole dont foncier

› Chambres d'agriculture 12, 15, 48, OS Aubrac, IGP Fleur d'Aubrac, AOP Laguiole, Label Rouge Boeuf fermier Aubrac, réseau Bio, réseau des ADDEAR, Terre de Liens, SAFER,

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› Coopérative Jeune Montagne, Maison Conquet, Languedoc Lozère Viande, Abattoir d'Antrenas...

Acteurs de la restauration collective

› Commune d'Argences-en-Aubrac, APABA, PAT12

Acteurs de la santé

› CLS CCAV

Acteurs du social

› Secours Populaire de Lozère, association Liens

Acteurs environnementaux

› CPIE 12, REEL 48

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› CD 12 - 15 - 48, Régions Occitanie, AURA

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› Conseil scientifique du PNR Aubrac, EPLEFPA Lozère

Acteurs de la production agricole dont foncier

› CA 12, 15, 48, réseau des Addear, réseau bio, Terre de Liens, SAFER, ...

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› Coopérative Jeune Montagne, Maison Conquet, Beauvallet, Languedoc Lozère Viande, ...

Acteurs de la restauration collective

› Commune d'Argences-en-Aubrac

Acteurs de la santé

› CLS CCAV

Acteurs du social

› Secours Populaire de Lozère, Association Liens

Acteurs environnementaux

› CPIE, REEL 48

Les objectifs stratégiques du projet

Tenant compte :- Du diagnostic agricole réalisés en 2019 et mis à jour en 2023, - Du bilan du premier PAT, - Du contexte particulier interne au PNR (turn-over chargé de mission agriculture, convention de partenariat avec les chambres d'agriculture), - De la concertation menée à partir d'avril 2024 et jusqu'à la fin de l'année (entretiens, questionnaire en ligne, réunions publiques), - Du territoire de l'Aubrac, territoire rural et très agricole, - De la charte du PNR, document cadre qui régit ses orientations d'actions pour 15 ans,

Plusieurs objectifs stratégiques pour le PAT 2 ont été identifiés : - Accompagner la relocalisation de la filière viande bovine, et anticiper les changements au sein de la filière. Aujourd'hui, la production de viande bovine représente 90% de la production agricole du territoire. La majorité de la production part à l'export en Italie, et aujourd'hui, vu les coûts de production et la bonne valorisation du brouillard (lié à la décapitalisation du cheptel notamment), il devient de moins en moins intéressant pour les éleveurs de valoriser les animaux localement, même sous signe officiel de qualité. Lié à cette relocalisation de la filière, il s'agira de réfléchir à tous les outils de transformation qui permettront d'accompagner plus facilement cette relocalisation, et de soutenir les filières de qualité.

- Diversifier les filières de productions agricoles. Comme précédemment évoqué, la filière viande bovine concentre largement la production agricole sur le territoire. A l'aune de toutes les difficultés de production qui nécessiteront de plus des adaptations face au changement climatique, une réflexion est à mener pour rendre les fermes plus résilientes. Le PAT1 a permis de lancer une réflexion autour du développement de la filière maraîchage sur le territoire (des solutions de diversification en légumes plein champs paraissent envisageables), et sur la diversification en PPAM. Il s'agira dans le PAT2 d'accentuer cette réflexion et de l'étendre à d'autres types de productions, identifiées comme manquantes sur le territoire : œufs, volailles, porc, petits fruits, et pourquoi pas céréales sur les vallées.

- Mettre en œuvre tous les outils possibles pour anticiper, faciliter, aider à la transmission des fermes. Le diagnostic agricole a mis en avant l'âge moyen des agriculteurs autour de 55 ans. D'ici 10 ans, de nombreuses fermes seront à transmettre et c'est dès maintenant qu'il faut réfléchir à cette question-là. A cela il faut ajouter spécifiquement à l'Aubrac la question du prix des terres agricoles et des capitaux importants nécessaires à la reprise d'une ferme. Plusieurs outils seront activés : o Sensibilisation des élus à la question foncière et à leur capacité d'agir et d'avoir un vrai rôle sur ce sujet. o Coordination de toutes les structures agissant sur ces questions : Chambre d'agriculture, Addear, Terre de Liens, etc... Il s'agira aussi de porter à connaissance des élus et des agriculteurs l'existence même de ces acteurs et leur manière d'agir. o Partenariat avec les structures d'enseignement pour sensibiliser aux métiers agricoles, et aux diversifications possibles.

- Accompagner la structuration de filières locales pour répondre aux besoins légaux de la restauration collective. Avec deux problématiques spécifiques à l'Aubrac à prendre en compte : un territoire de montagne qui implique une logistique complexe, une restauration collective pour les Ehpad bien plus importante que la restauration scolaire, et qui est confrontée à des pressions budgétaires conséquentes et à des problématiques nutritionnelles à prendre en compte.

- L'alimentation comme sujet incontournable des politiques sanitaires, sociales et culturelles Un Parc naturel régional a ses axes de travail déterminés dans un document cadre, la charte du Parc. Dans celle du PNR de l'Aubrac, les politiques sanitaires, sociales et culturelles y tiennent une place à part entière. Ainsi, le PAT viendra confirmer ces axes de travail, tout en renforçant la dynamique alimentaire de ces thématiques. Par exemple, le Parc mène depuis plusieurs années le programme "Ecole du Parc", avec l'objectif de sensibiliser les élèves, les pensionnaires d'Ehpad, les centres de vacances, à des thèmes précis (jusqu'à maintenant, l'eau, la nuit, la forêt), en prévoyant des interventions de professionnels dans les structures scolaires ou sociales. L'objectif sera de construire une thématique alimentation. Le Parc profitera de ce PAT pour faire évoluer les thématiques culturelles qu'il porte en renforçant l'approvisionnement local, plus largement, en

ayant cette attention dans les événements portés par le PNR. Enfin, la place de l’aide alimentaire et l’idée d’une sécurité sociale de l’alimentation devront être portées à connaissance.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Programme Trame	Action en cours
	Organisation des filières	Filière Maraichage : accompagnement d'un groupe de producteur à l'émergence de la filière.	Action réalisée
	Organisation des filières	Guide des producteurs locaux	Action réalisée
	Organisation des filières	Observatoire économique de la filière viande bovine	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Valorisation du patrimoine cultinaire	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Ecole du Parc : décliner une thématique alimentation	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	Enquête auprès des acteurs de la restauration collective	Action réalisée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Le PNR de l’Aubrac déploie l’outil EVA dans le cadre du suivi et de l’évaluation de la mise en œuvre de sa Charte constitutive. Il faut souligner que la Charte ne rassemble pas uniquement les actions portées par le PNR mais prend également en compte les actions menées par l’ensemble des acteurs locaux et répondant aux enjeux partagés de la Charte. La stratégie du PAT et ses déclinaisons opérationnelles feront l’objet d’un suivi et du renseignement des indicateurs au sein de cette plateforme pour conduire une évaluation interne. On peut noter que le PNR Aubrac conduit en 2025 l’évaluation de sa charte à mi-parcours afin de préparer le plan d’actions 2026-2033 et le PAT sera intégré dans les programmes opérationnels mis en œuvre par le PNR Aubrac ainsi que l’ensemble de ses partenaires.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Le périmètre du PNR de l'Aubrac englobe 3 départements : Aveyron, Cantal, Lozère. Historiquement, une réunion interPAT entre les PAT de la Lozère a lieu une fois par trimestre, coordonnée par le PAT du CD48. Il rassemble le PAT Haut Allier, Sud Lozère, CD48 et Aubrac. L'objectif était de vérifier régulièrement que les actions ne soient pas menées en doublon à l'échelle du département et dans les territoires, mais de réfléchir à une coordination départementale et à des expérimentations et déclinaisons locales par les PAT présents sur des territoires. Chaque inter-PAT était également l'occasion d'aller à la rencontre d'acteurs du territoire. Aujourd'hui, cette organisation est mise en pause du fait du départ de l'animatrice du PAT48, et de son non-remplacement pour l'instant. Le PAT du Haut Allier a également cessé ses activités.

Porté par cette organisation en Lozère, le PNR de l'Aubrac a proposé de dupliquer ce fonctionnement avec les PAT de l'Aveyron (Centre Ouest Aveyron, PNR Grands Causses, CD12). Un premier temps de travail technique a été proposé en septembre 2024. C'est donc tout récent. L'objectif étant de proposer une rencontre par trimestre. En novembre 2024, le PAT Centre Ouest Aveyron a proposé une formation sur la prise en compte des questions de genres dans les PAT, formation qui devrait être suivie d'un groupe de travail régulier et d'échange.

Quant au Cantal, la coopération se lance seulement en 2025. La DRAAF AURA a en effet missionné un bureau d'études pour faire l'animation d'un InterPAT Cantal (PAT CABA - PAT St Flour CO - PAT Haute Terre - PAT PNR Aubrac). Avant cela, des points très réguliers avec l'animatrice du PAT de St Flour Communauté étaient déjà organisés. Avec là aussi, des problématiques liées à l'arrivée récente des deux animatrices, qui n'ont pas forcément l'historique des rencontres, et qui doivent, en priorité, relancer la dynamique du PAT sur chacun de leur territoire.

Enfin, le PAT de l'Aubrac suit les infos et propositions de webinaires émanant du réseau des PAT Occitanie.

Coopération interterritoriale

Oui

Le réseau des PNR est structuré au niveau national via la Fédération des Parcs. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées, concernant les thématiques agriculture et alimentation :

- organisation des séminaires agricultures : temps d'échanges, partages d'expériences, construction d'actions collectives, etc...

incontournable dans la vie du réseau.

- gestion et déploiement de la Marque Valeurs Parc, que le PNR Aubrac a déployé sur son territoire sur le volet tourisme et agriculture.

- programme Miellat : initiative collaborative, le projet Mutualiser les Innovations et Expériences Liées à l'Alimentation Territoriale (MIELLAT) vise à promouvoir une alimentation saine et durable en renforçant les actions innovantes, locales et agroécologiques au sein des territoires des Parcs.

PAT membre des réseaux

- › PAT Occitanie
- › Fédération des Parcs

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides des Régions

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Stéphanie Ingels

07 57 68 48 74

stephanie.ingels@parc-naturel-aubrac.fr

Développement économique et aménagement du territoire

Chargée de mission filières locales et valorisation des produits locaux

Place d'Aubrac

12470 Saint-Chély-d'Aubrac

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)